



Quitter un logement social

Par **krima_old**, le **21/10/2007** à **15:34**

en effet mes parents habitent un f5 loué avec vitry habitat, qui est un logement social, ils y habitent depuis 24 ans, ils souhaitent déménager dans un appartement un peu plus petit avec ce meme organisme, mais la société bailleur leur demande d'effectuer de très lourdes réparations ou de payer 5000€ pour financer les réparations.

ce logement avec l'usure du temps s'est dégradé, mes parents etant agés veulent déménager car ils ne peuvent plus monter 5 étages sans ascenceur, mon père étant malade il est dans l'incapacité de monter et descendre sans cesse.

je vous demande si c'est normal que la société leur demande des indemnités ou des réparations lourdes tels que remplacer les portes, refaire les sols, le papier peint.

le logement s'est dégradé par l'usure du temps, donc il n'ont pas à redemander toutes ces réparations?aidez moi s'il voûs plait car j'ai l'impression qu'ils abusent de la faiblesse de mes parents.

Par **ly31**, le **22/10/2007** à **11:47**

Bonjour,

Effectivement tout ceci paraît TRES lourd de la part d'une société d'H.L.M. !

Je vous conseille vivement de vous mettre en rapport : soit avec le médiateur de la Mairie, soit de vous adresser a des Associations de Défense de Locataires :

C.G.L.
6/8 VILLA GAGLIARDINI

75020 - PARIS
01 40 31 90 22

A.D.I.L 75
Coordonnées principales
46 Bis bd Edgar Quinet 75014 PARIS
01 42 79 50 50

Je vous souhaite bon courage et je vous remercie de bien vouloir me tenir informée

ly31